

N°NUMERO ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL

N°DL20210110 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 04 OCTOBRE 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 24/09/2021 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET (à partir de 19h15) ; M. Jean-Luc DEGRAIX (à partir de 19h35) ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 19h05) ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h45) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU (à partir de 18h55) ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY (à partir de 18h38) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 18h40) ; M. Romain PIPIER.

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Andonella FLECHET a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 19h15).

M. Jean-Luc DEGRAIX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD (jusqu'à 19h35).

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 19h05).

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à Mme Béatrice COFFY.

M. Philippe PARET a donné procuration à Mme Stéphanie CALACIURA.

M. Raphaël BERNOU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h55).

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

DÉNOMINATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE VERLAINE

Mme Abla CIPRIANI expose ce qui suit :

Le 6 septembre 2019, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal inauguraient le site réhabilité de Verlaine, 10 rue des Poilus.

Jusqu'en 2016, ce bâtiment abritait 2 des 4 classes composant l'école élémentaire Verlaine. En 2017, le regroupement de l'école sur un seul site, rue Aristide Briand, a constitué la première étape d'un projet ambitieux dont l'objectif était de réunir, sur un même lieu, rue des Poilus, un restaurant scolaire et un espace d'accueil et d'animation.

Aujourd'hui, cette réhabilitation offre aux utilisateurs un espace d'accueil, un restaurant scolaire, une cuisine, une salle d'accueil périscolaire, un lieu d'accueil parents/enfants, 3 salles d'animations organisées en fonction de l'âge des enfants et 2 bureaux administratifs.

Ce site permet l'accueil, assuré par la commune, des élèves sur les temps périscolaires (le matin, le soir et pendant la pause méridienne) ainsi que l'accueil des parents et enfants proposé par Casa-mômes et enfin, pendant les vacances scolaires, l'accueil des enfants organisé par le centre social d'Izieux le Creux.

Après 2 années de fonctionnement et afin de donner une meilleure visibilité aux habitants, il convient de proposer un nom à ce site jusqu'à présent dénommé « ex-école Verlaine ».

Afin de déterminer le nom de cet établissement, la méthodologie suivante a été mise en œuvre :

- La proposition de plusieurs noms : Anna de NOAILLES, Andrée CHEDID, Louise de VILLEMORIN, Germaine de STAËL, Cécile SAUVAGE, Julia DAUDET, Arthur RIMBAUD, Paul ELUARD,
- la sollicitation des avis des acteurs, utilisateurs du site (centre social, écoles, enfants),
- l'information du bureau municipal,
- la validation en conseil Municipal.

Après concertation, le nom d'Andrée CHEDID (1920-2011) a été retenu.

Née au Caire en Égypte, dans une famille d'origine libanaise, Andrée CHEDID est une poétesse et écrivaine française, qui recevra de nombreux prix littéraires (Prix de l'Aigle d'Or , Prix Mallarmé, Prix Goncourt). Auteure de nombreux ouvrages, elle se questionne sur la condition humaine et sur les liens qui unissent l'individu au monde.

Andrée CHEDID étant décédée le 6 février 2011, la collectivité a souhaité recueillir l'avis des ayants droits qui ont approuvé la dénomination de ce nouvel espace à destination des enfants et partagé entre plusieurs acteurs.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de dénommer l'ex-école Verlaine du quartier d'Izieux-Le Creux « Espace Andrée CHEDID ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 contre M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY

DÉCIDE :

- **de dénommer** le site de l'ex-école Verlaine située dans le quartier d'Izieux-Le Creux, sis 10 rue des Poilus à Saint-Chamond, « Espace Andrée CHEDID ».

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 05/10/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD